

CENTRE-VILLE D'ORLÉANS : L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE NUIT RALLUMÉ

Dans le contexte d'explosion des prix de l'énergie et de risque de pénurie, la réduction de notre consommation énergétique était devenue un impératif en 2022. S'inscrivant également dans une démarche de transition écologique, le choix avait été fait d'opter pour une extinction nocturne, à partir de minuit ou un peu plus tard selon les quartiers. Au cours des derniers mois, dans le centre-ville d'Orléans (intra-mail), des opérations de modernisation de l'éclairage public ont été menées. En conséquence, celui-ci sera donc rétabli en période nocturne à partir du 1er novembre. Explications.



Au plus tard le 1er décembre, l'ensemble du secteur du centre-ville (intra-mail + boulevards) sera de nouveau éclairé de nuit. Cette évolution fait suite au sentiment d'insécurité nocturne remonté par certains usagers, mais également aux travaux de modernisation vers un passage au 100% LED. Actuellement, 80% de l'éclairage public du centre-ville d'Orléans est équipé de la technologie LED, et la totalité du parc en sera équipé à la fin du premier semestre 2025 (1 000 points lumineux).

Des économies non négligeables

L'extinction nocturne aura permis de diminuer la consommation énergétique de 36 %, de faire baisser de 20% la facture, pour faire ainsi face au surcoût de l'énergie. Pour rappel, le passage au LED permet de réaliser une économie de 50 à 60%.

Ces économies permettent ainsi de pouvoir rétablir l'éclairage public de nuit, et d'assurer une sécurité maximale de l'ensemble des usagers.

"Nous avons longuement échangé avec les riverains et les professionnels de la restauration et des cafés. Il apparaît qu'au-delà du sentiment d'insécurité que cette situation peut entraîner, cela encourage des comportements inacceptables et des incivilités. Si nous n'avons constaté aucune hausse des agressions liées à cette extinction, nous restons à l'écoute des habitants."

Serge Grouard, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole.

Orléans Métropole poursuit le déploiement du LED sur l'ensemble des communes d'Orléans Métropole. Actuellement 48 % des 60 000 points lumineux en sont équipés (contre 27% en début d'année).



Germain FOURNIER
ATTACHÉ DE PRESSE - Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr



orleans-metropole.fr

TOUJOURS PROCHE DE VOTRE QUOTIDIEN